



Rapport annuel

2014-2015

Textes : Membres du conseil de direction

Révision linguistique : Chantale Carette
Conseillère pédagogique en français

Réalisation : Suzanne Leclerc
Agente de bureau, classe principale
Commission scolaire de Portneuf

Impression : Commission scolaire de Portneuf



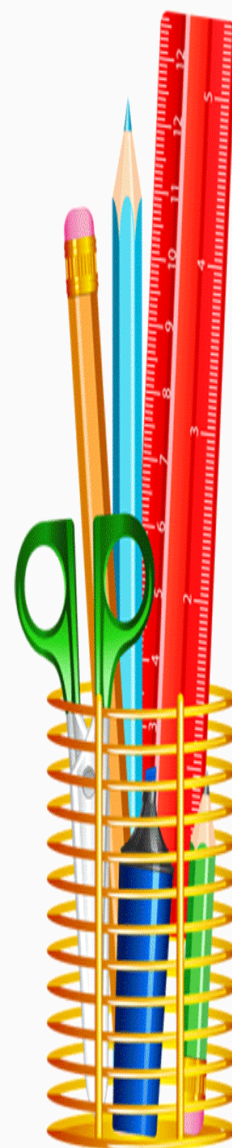
Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation



Sommaire

Rapport annuel 2014-2015

| | |
|--|----|
| Sommaire | 1 |
| Message du président et du directeur général | 2 |
| Gouvernance..... | 4 |
| Gestion des effectifs - Ressources humaines | 6 |
| Gestion des effectifs - Ressources matérielles..... | 6 |
| Profil, vision, mission, valeurs | 7 |
| Convention de partenariat 2012-2016..... | 9 |
| Secrétariat général..... | 17 |
| Protecteur de l'élève..... | 20 |
| Rapport financier au 30 juin 2015 | 21 |
| Volet culturel..... | 22 |
| Centre administratif Michel-Pagé | 23 |
| Répertoire | |
| • Écoles primaires..... | 24 |
| • Écoles secondaires..... | 25 |
| • Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée | 25 |
| • Établissement pénitentiaire | 25 |
| • Services de garde..... | 26 |
| En reconnaissance..... | 27 |





Une année mouvementée!

Dès le début de l'année, la Commission scolaire de Portneuf a dû composer avec trois dossiers majeurs, soit l'obligation d'adopter un budget déficitaire de plus de 600 000 \$, le démarrage d'une consultation publique, ainsi qu'une proposition gouvernementale de fusionner le territoire de la Commission scolaire de Portneuf avec la Commission scolaire des Découvreurs et une grande partie du territoire de la Commission scolaire de la Capitale. Toutes ces situations se sont ajoutées au rythme néanmoins effréné d'une année régulière scolaire et son lot de surprises.

Il a donc fallu clarifier, sur le plan organisationnel, quelques-unes de ces situations tout en organisant une élection générale scolaire où la présidence était élue au suffrage universel pour la première fois de l'histoire au Québec.

Pour ce qui est du premier dossier, les prévisions budgétaires déficitaires nous ont conduits à adopter un plan de redressement financier où aucun effort ne fut ménagé pour dégager des pistes de solutions. Nous avons réalisé des économies principalement grâce à une mesure d'accompagnement financée par le ministère pour celles et ceux qui prennent leur retraite. Nous avons résorbé près de la moitié dudit déficit.

Le deuxième dossier relatif à la consultation publique s'est amorcé en début d'année. Cette consultation fut suspendue avant Noël pour la transformer en comité élargi d'étude qui a livré ses constats en juin dernier.

Quant à la perspective de fusion des commissions scolaires qui allait affecter la Commission scolaire de Portneuf, le conseil des commissaires a fait toutes les représentations nécessaires pour faire valoir son point de vue. Au moment d'écrire ces lignes, il est clair que les commissions scolaires se sont bien fait comprendre puisque le nouveau ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a renoncé au processus de fusion obligatoire qui a plané sur nous au cours de la dernière année.

La vie régulière de la Commission scolaire s'est déroulée avec son lot de faits saillants. Notons en premier lieu la réussite de nos élèves du secteur jeune, la contribution croissante des élèves inscrits au secteur adulte et au secteur professionnel qui se maintiennent sur le podium régional.

De plus, nos élèves se sont démarqués lors de projets particuliers : *l'Expérience Techno-Géniale*, avec le Cégep Limoilou, où des élèves de l'école secondaire de Saint-Marc se sont distingués; le concours *Secondaire en spectacle*; l'adoption d'une *Charte de développement durable* à l'école de la Morelle;



le concours de dessin organisé par le *Salon international du livre de Québec* où des élèves de l'école Marguerite-D'Youville/Saint-Joseph ont gagné un prix.

Sur le plan des relations de travail, la Commission scolaire a signé la première entente locale avec le Syndicat des professionnelles et professionnels. Bravo à toutes les personnes impliquées pour cette réalisation.

Quant à nos relations avec les partenaires municipaux, la Commission scolaire a conclu des ententes avec la Ville de St-Marc-des-Carrières pour concrétiser notamment les projets de jeux d'eau et avec la municipalité de Saint-Ubalde pour l'aménagement d'un parc de planche à roulettes. De plus, nous avons renouvelé l'entente d'échange de biens et services avec la Ville de Donnacona en plus de lui donner une autorisation particulière d'usage de nos terrains pour la réalisation des activités liées au 100e anniversaire de la Ville. Avec la Ville de Pont-Rouge, nous avons procédé à un échange de servitude de passage en plus de finaliser la cession de terrain où a été implantée la piscine Lyne Beaumont en 2002.

Sur le plan régional, la Commission scolaire a tenu la 9^e Édition de son tournoi de golf sous la présidence d'honneur de M. Sylvain Lefèbre-Matte, président de Précision SM de St-Marc. Ce sont 25 000 \$ qui ont été amassés et redistribués dans toutes nos écoles. Nous remercions au passage toutes les personnes qui y ont participé, tous les bénévoles et tous les généreux commanditaires.

Pour conclure sur cette année 2014-2015, nous voulons souligner, comme nous le faisons régulièrement, le professionnalisme de l'ensemble de notre personnel qui, sans relâche, accompagne nos élèves vers la réussite.

Nous remercions également les commissaires qui encadrent les grands travaux de la Commission scolaire afin de poursuivre notre mission de **Faire fleurir les talents**.

David Montminy
Président

Jean-Pierre Soucy
Directeur général

LA GOUVERNANCE



David Montminy*
Président du conseil des commissaires
Président du comité exécutif



Laurette Côté
Circonscription 1



Roger B. Plamondon*
Circonscription 2



Yves Walsh
Circonscription 3



Lina Moisan
Circonscription 4



Serge Tremblay
Circonscription 5



Johanne Minville*
Circonscription 6



Marie-Claude Deschênes
Circonscription 7



Isabelle Mainguy*
Circonscription 8



Sylvain Lefebvre-Matte*
Circonscription 9



Stéphanie Ratté
Représentante du
comité de parents,
pour le EHDAA



Sylvain Ouimet*
Représentant du
comité de parents
au primaire



Nadia Paradis
Représentante du
comité de parents
au secondaire

* Membre du comité exécutif

DIVISION DES CIRCONSCRIPTIONS

Circonscription 1 : Municipalités de Rivière-à-Pierre, de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Sainte-Christine-d'Auvergne. Elle comprend aussi les territoires non organisés de Lac-Lapeyrère, de Linton, de Lac-Blanc et une partie de la Ville de Saint-Raymond.

Circonscription 2 : Ville de Lac-Sergent et une partie de la Ville de Saint-Raymond.

Circonscription 3 : Ville de Saint-Basile et une partie de la Ville de Pont-Rouge.

Circonscription 4 : Une partie de la Ville de Pont-Rouge.

Circonscription 5 : Ville de Neuville et une partie de la Ville de Donnacona.

Circonscription 6 : Une partie de la Ville de Donnacona.

Circonscription 7 : Municipalités de Portneuf et de Cap-Santé.

Circonscription 8 : Municipalités de Deschambault-Grondines, de Saint-Marc-des-Carrières et de Saint-Gilbert.

Circonscription 9 : Municipalités de Saint-Ubalde, de Saint-Casimir, de Saint-Alban et de Saint-Thuribe.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- un (1) président élu au suffrage universel;
- neuf (9) commissaires élus ou nommés en application de la *Loi sur les élections scolaires* (chapitre E-2.3);
- trois (3) commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire, l'un choisi parmi les représentant de l'ordre secondaire et l'un choisi parmi les parents d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élus en application de la *Loi sur l'instruction publique*.

En vertu de l'article 176.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la Commission scolaire;
- d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le portail Internet de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (*La Commission/ Son organisation politique/Comités politiques/Conseil des commissaires*).

LES COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habiletés sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1.

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux (2) rencontres au printemps 2015 sur la rémunération des commissaires en lien avec leur présence aux séances des commissaires.

Comité de vérification

Le comité de vérification a rencontré l'auditeur externe pour discuter du mandat d'audit des états financiers et pour recevoir les commentaires et les recommandations de ce dernier suite à sa mission.

Comité des ressources humaines

Le comité s'est réuni à une (1) reprise au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Lors de cette rencontre, les membres ont discuté des différents critères de répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2015-2016. Les catégories d'emplois concernées par cette analyse sont les enseignants en orthopédagogie au primaire, les orthopédagogues au secondaire, les psychologues, les conseillers en orientation ainsi que les techniciens en éducation spécialisée au primaire et au secondaire.

De plus, il a été également question des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels pour la prochaine année scolaire.

Finalement, les membres ont échangé concernant le renouvellement des conventions collectives ainsi que les demandes tant au niveau patronal que syndical.

GESTION DES EFFECTIFS

Ressources humaines

| | Mars 2014 | Mars 2015 |
|--|-------------------|-------------------|
| | Nombre d'employés | Nombre d'employés |
| 1. Personnel d'encadrement | 41 | 42 |
| 2. Personnel professionnel | 46 | 47 |
| 3. Personnel infirmier | 0 | 0 |
| 4. Personnel enseignant | 559 | 550 |
| 5. Personnel de bureau, technicien et assimilé | 390 | 385 |
| 6. Agents de la paix | 0 | 0 |
| 7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 37 | 31 |
| 8. Étudiants et stagiaires | 0 | 0 |
| TOTAL | 1 073 | 1 055 |

Ressources matérielles

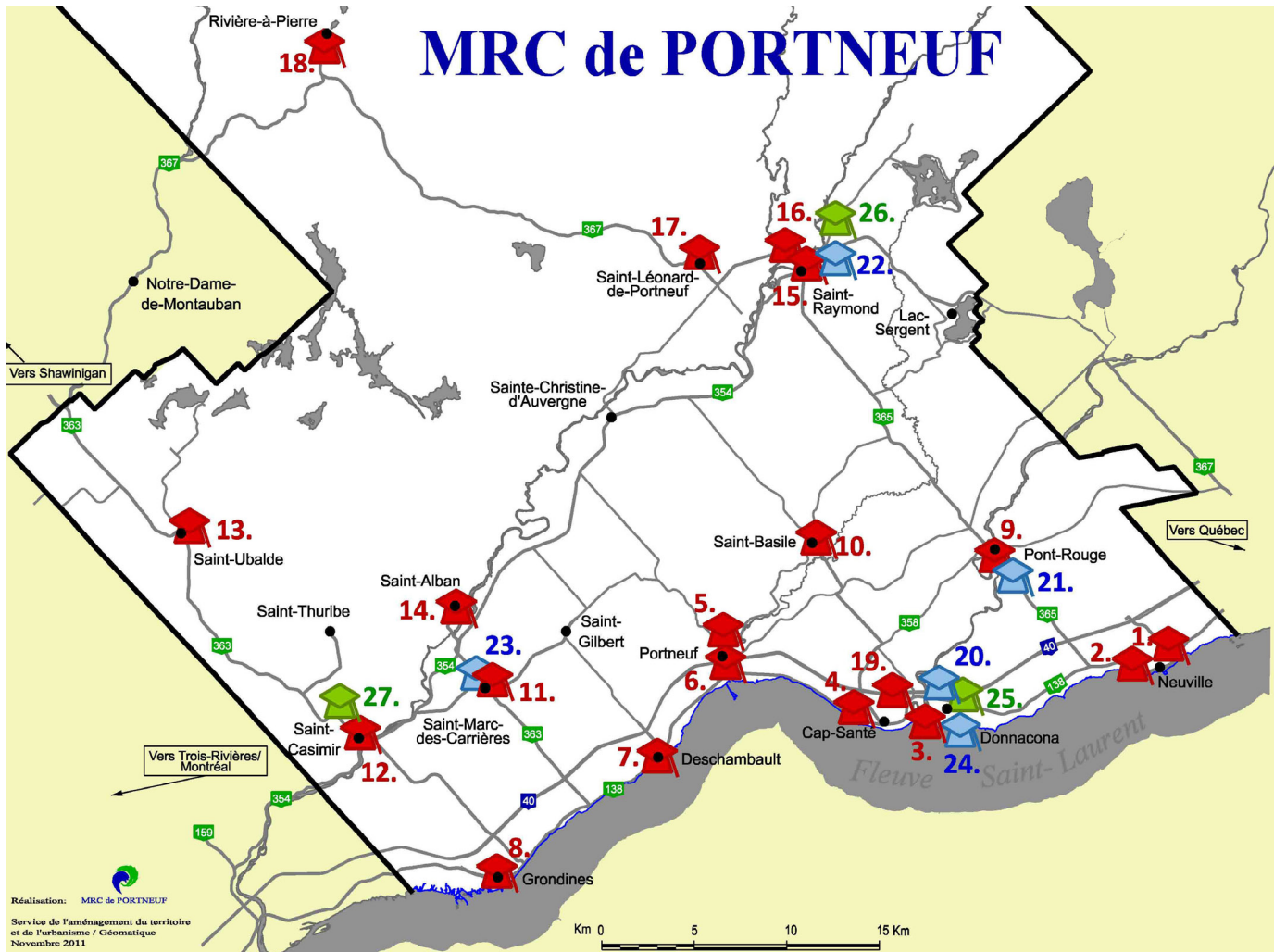
Reddition de comptes

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015.

| | Contrats conclus avec les personnes morales/ sociétés | Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaire ou non en affaire) | Total des contrats |
|---------------------|---|--|--------------------|
| Nombre de contrats | 3 | --- | 3 |
| Valeur des contrats | 136 911 \$ | --- | 136 911 \$ |



SON PROFIL



Réalisation: MRC de PORTNEUF
Service de l'aménagement du territoire
et de l'urbanisme / Géomatique
Novembre 2011

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d'une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 48 686 résidents habitent les dix-huit municipalités couvertes par notre commission scolaire.

Écoles primaires

- Neuveville : École des Bourdons/Courval
Bâtiment des Bourdons (1)
Bâtiment Courval (2)
- Donnacona : École de la Saumonière
Pavillon Jacques-Cartier (3)
Pavillon du Saint-Laurent (4)
- Cap-Santé : École du Bon-Pasteur (5)
- Portneuf : École de la Riveraine/des Sentiers
Bâtiment des Sentiers (6)
Bâtiment de la Riveraine (7)
- Deschambault-Grondines
École du Phare (Secteur Deschambault) (8)
École Saint-Charles-de-Grondines (Secteur Grondines) (9)
- Pont-Rouge : École du Perce-Neige
Pavillon du Perce-Neige (10)
Pavillon Saint-Charles (11)
- Saint-Basile : École des Trois-Sources (12)
- Saint-Marc-des-Carrières : École Sainte-Marie (13)
- Saint-Casimir : École du Bateau-Blanc (14)
- Saint-Ubalde : École de la Morelle (15)
- Saint-Alban : École du Goéland (16)
- Saint-Raymond : École Marguerite-D'Youville/St-Joseph
Bâtiment Marguerite-D'Youville (17)
Bâtiment Saint-Joseph (18)
- Saint-Léonard-de-Portneuf : École Marie-du-Saint-Sacrement (19)
- Rivière-à-Pierre : École Saint-Cœur-de-Marie (20)
- Cap-Santé : Portneuf Elementary School (21)
(Commission scolaire Central Québec)

Écoles secondaires

- Donnacona : École secondaire de Donnacona (22)
- Saint-Raymond : École secondaire Louis-Jobin (23)
- Saint-Marc-des-Carrières : École secondaire de Saint-Marc (24)

Éducation aux adultes Centre de formation de la Croisée

- Donnacona : FP et FGA (25)
- Saint-Raymond : FP et FGA (26)
- Saint-Casimir : FGA (27)
- Saint-Marc-des-Carrières : FGA (28)

FP : Formation professionnelle
FGA : Formation générale aux adultes

SON PROFIL

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 5 850 élèves (ETP). Elle met à la disposition des citoyens un réseau de vingt (20) établissements : quinze (15) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, un (1) centre de formation professionnelle et un (1) centre d'éducation des adultes (offrant trois (3) points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le Centre administratif se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf est une actrice majeure du développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 799 employés répartis dans les fonctions suivantes : personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

Un budget annuel de fonctionnement de quelque 69 millions de dollars a permis à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ 16 % de ses revenus proviennent de la taxe scolaire.

SA VISION



RÉUSSIR

La Commission scolaire de Portneuf vise la réussite de ses élèves et de ses équipes grâce à leur engagement dans un processus d'amélioration continue.

TRANSPORT SCOLAIRE

En 2014-2015, le transport a disposé d'un budget de 5,5 millions de dollars. Quotidiennement, les autobus ont parcouru 7 719 km afin d'offrir le service à environ 4 777 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (le transport du midi a été organisé par les transporteurs scolaires). Quarante-neuf (49) élèves de la région ont été transportés vers les écoles anglophones de Québec, vingt-deux (22) élèves HDAA vers les écoles spécialisées de Québec et quatre-vingt-onze (91) élèves de notre territoire ont été voyagés vers Portneuf Elementary School de Cap-Santé. Par ce service, la Commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à quatre-vingt-six (86) conducteurs provenant de neuf (9) compagnies ainsi que de trois (3) berlines pour le transport adapté.

SA MISSION

La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique ainsi que par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. (Article 207.1 LIP)

SES VALEURS



COOPÉRATION



ENGAGEMENT



RECONNAISSANCE

BUT 1

**L'augmentation de la diplomation et
de la qualification**



Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

| Situation 2012 | | Situation actuelle | | Cible |
|----------------|------|--------------------|------|-----------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | | Juin 2020 |
| 71 % | | 77 % | | 83 % |
| Filles : | 82 % | Filles : | 82 % | |
| Garçons : | 61 % | Garçons : | 72 % | |

La formation en lien avec les disciplines ciblées et l'accompagnement des enseignants concernés ont été au cœur des priorités du but 1.

Indicateur interne 1.1.1 : Le taux trimestriel de réussite des élèves de 2^e secondaire pour la science et la technologie* et des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique, l'anglais et l'univers social :

2^e secondaire

3^e secondaire

| Situation actuelle | | Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|---|------|------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2015 | | Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| Science et technologie : | 98 % | Mathématique : | 86 % | Mathématique : | 92 % |
| * Ajout à la convention 2012-2016 (année 2014-2015). | | Français : | 88 % | Français : | 95 % |
| | | Anglais : | 90 % | Anglais : | 91 % |
| | | Univers social : | 82 % | Univers social : | 81 % |

4^e secondaire

| Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|--------------------|-------|--------------------|------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| Mathématique CST : | 77 % | Mathématique CST : | 90 % |
| Mathématique SN : | 87 % | Mathématique SN : | 88 % |
| Mathématique TS : | 100 % | Mathématique TS : | 75 % |
| Français : | 89 % | Français : | 95 % |
| Anglais : | 93 % | Anglais : | 95 % |
| Univers social : | 85 % | Univers social : | 81 % |



Globalement, les taux de réussite sont très satisfaisants : les moyens mis en place et la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permettent de connaître périodiquement la situation des élèves et de cibler avec les enseignants les notions à prioriser.

Pour ces disciplines :

- dix (10) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur;
- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique;
- deux (2) projets de fonds coopératifs ont été réalisés.

Indicateur interne 1.1.4 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en anglais des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire :

2^e année

| Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|----------------|-------|--------------------|------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 95 % | Mathématique : | 96 % |
| Anglais : | 100 % | Anglais : | 99 % |

4^e année

| Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|----------------|------|--------------------|------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 93 % | Mathématique : | 95 % |
| Anglais : | 96 % | Anglais : | 96 % |

6^e année

| Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|----------------|------|--------------------|------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 88 % | Mathématique : | 90 % |
| Anglais : | 93 % | Anglais : | 96 % |



Pour ces disciplines :

- seize (16) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur;
- deux (2) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont été réalisés;
- deux (2) projets de fonds coopératifs ont été réalisés.

Plusieurs accompagnements individuels ou en sous-groupes ont été effectués afin de soutenir les enseignants en lien avec des connaissances didactiques et des situations-problèmes spécifiques à chacune des années ciblées.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, réduire à quarante-trois (43) le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

| Situation 2012 | | Situation actuelle | | Cible |
|----------------------|-----------|----------------------|-----------|-----------------------|
| Juin 2012 | | Juin 2015* | | Juin 2020 |
| Décrocheurs : | 45 | Décrocheurs : | 33 | 43 décrocheurs |
| Garçons : | 24 | Garçons : | 19 | |
| Filles : | 21 | Filles : | 14 | |

* Année de référence du MELS (2013-2014).

Indicateur interne 1.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires :

- la Commission scolaire a maintenu le comité de relance. Ce comité permet, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs, de limiter des abandons et d'accompagner les élèves dans un cheminement académique et personnel s'il y a lieu.

| | |
|---|---|
| Nombre de rencontres du comité : | 8 |
| Nombre de dossiers traités : | 124 (118 départs, 5 déménagements et 1 décès) |
| Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire : | 100/118 |

Indicateur interne 1.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires :

- suite aux formations reçues et aux moyens mis en place dans les établissements, les intervenants de ces derniers actualisent cet indicateur.

Indicateur interne 1.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique :

- à chaque année, la Commission scolaire poursuit et enrichit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés. Le nouveau personnel bénéficie de mises à niveau pour les formations.

| | |
|--|---|
| Nombre de formations offertes par la Commission scolaire en lien avec cet indicateur : | 2 |
| Nombre de nouveaux titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation « La forêt de l'alphabet » : | 3 |
| Nombre de nouveaux intervenants qui ont suivi la formation DILÉ (Démarche d'intervention en langage écrit) : | 5 |

Il est à noter que la Commission scolaire a donné une journée de formation RAI (réponse à l'intervention) aux enseignants du 1^{er} cycle du primaire. Plus de cinquante (50) enseignants ont participé à ces formations, sur libération, les outillant ainsi au dépistage des sous-groupes de besoins en français et en mathématique. Depuis trois ans, plus de deux cent vingt-cinq (225) enseignants du primaire (du 1^{er} au 3^e cycle) ont reçu une année de formation RAI ainsi que du matériel pédagogique pour les soutenir dans cette implantation.

Afin d'appuyer la formation RAI, l'enseignement explicite des stratégies a aussi été placé en priorité dans toutes les disciplines.

Tous les enseignants du 2^e cycle du primaire ont reçu une formation et un cartable sur l'enseignement explicite de l'orthographe.

Enfin, il faut souligner que plusieurs établissements primaires et secondaires actualisent des projets dans le cadre de *Place aux sciences*.

Liste des développements pédagogiques réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 1 :

Primaire

- Création d'une trousse de résolutions de problèmes en mathématique (1^{re} année).
- Élaboration de matériel didactique interdisciplinaire en anglais intensif (3^e cycle).
- Un projet de développement pédagogique, débuté il y a deux ans, a reçu une mention toute spéciale. En effet, le projet de Charte de développement durable, élaboré par l'équipe-école de la Morelle de Saint-Ubalde, a connu un lancement prestigieux. Cette charte et les projets associés ont également servi d'assises pour la reconnaissance de cette école comme établissement scolaire Unesco; le premier de notre commission scolaire.

Secondaire

- Création de situations d'évaluation en anglais enrichi (2^e secondaire).
- Expérimentation de capsules de français (2^e secondaire) en lien avec le projet de classe inversée.
- Élaboration d'une situation d'évaluation de 2^e secondaire en science et technologie.

Évaluation globale du but 1 : zone de satisfaction

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année, de la 4^e année, et de la 6^e année du primaire.

Indicateur général 2.1 : La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin aux épreuves commission scolaire et ministérielles en lecture et en écriture en 2^e année, en 4^e année et en 6^e année du primaire :

| Situation de départ | | Situation actuelle | |
|---------------------------------|------|---------------------------------|------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| 2 ^e année lecture : | 77 % | 2 ^e année lecture : | 80 % |
| 2 ^e année écriture : | 79 % | 2 ^e année écriture : | 79 % |
| 4 ^e année lecture : | 73 % | 4 ^e année lecture : | 77 % |
| 4 ^e année écriture : | 76 % | 4 ^e année écriture : | 78 % |
| 6 ^e année lecture : | 73 % | 6 ^e année lecture : | 74 % |
| 6 ^e année écriture : | 77 % | 6 ^e année écriture : | 77 % |

Pour cet indicateur :

| | |
|---|----|
| Nombre de formations offertes par la Commission scolaire : | 11 |
| Nombre de projets de développement pédagogique actualisés : | 1 |
| Nombre de projets de fonds coopératifs : | 3 |

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2014 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Indicateur général 2.2 : La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire de lecture en 2^e année du secondaire et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire :

| Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|--------------------------------------|------|--------------------------------------|------|
| Juin 2012 | | Juin 2015 | |
| 2 ^e secondaire lecture : | 67 % | 2 ^e secondaire lecture : | 69 % |
| 2 ^e secondaire écriture : | 69 % | 2 ^e secondaire écriture : | 73 % |

Pour cet indicateur :

| | |
|--|---|
| Nombre de formations offertes par la Commission scolaire : | 3 |
| Nombre de projets de fonds coopératifs : | 2 |

Liste des projets de développement pédagogique réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 2.

Primaire et secondaire

- Création de matériel pour l'enseignement explicite de l'orthographe lexicale au 3^e cycle du primaire.
- Élaboration de cahiers de syllabes pour le 1^{er} cycle du primaire.

Évaluation globale du but 2 : zone de surveillance

BUT 3

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes d'élèves dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, maintenir au-delà de 95 % la persévérance scolaire chez les élèves ayant un plan d'intervention.

| Situation 2014 | Situation actuelle |
|--|--|
| Juin 2014 | Juin 2015 |
| 96 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2013-2014 ont persévéré en septembre 2014 | 97 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2014-2015 ont persévéré en septembre 2015 |

Indicateur interne 3.1.1 : Le taux annuel de réussite en français, en mathématique, en anglais et en univers social des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention :

3^e secondaire

| Situation 2014 | | Situation actuelle | |
|------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2014 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 79 % | Mathématique : | 81 % |
| Français : | 83 % | Français : | 88 % |
| Anglais : | 92 % | Anglais* : | 82 % |
| Univers social : | 58 % | Univers social : | 61 % |

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

4^e secondaire

| Situation 2014 | | Situation actuelle | |
|--------------------|------|--------------------|------|
| Juin 2014 | | Juin 2015 | |
| Mathématique CST : | 81 % | Mathématique CST : | 96 % |
| Mathématique SN : | 44 % | Mathématique SN : | 63 % |
| Mathématique TS : | 87 % | Mathématique TS : | 60 % |
| Français : | 73 % | Français : | 84 % |
| Anglais : | 90 % | Anglais* : | 87 % |
| Univers social : | 50 % | Univers social : | 61 % |

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.



Indicateur interne 3.1.3 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en français des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire qui ont un plan d'intervention.

2^e année

| Situation 2014 | | Situation actuelle | |
|----------------|------|--------------------|------|
| Juin 2014 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 85 % | Mathématique : | 88 % |
| Français : | 88 % | Français : | 87 % |

4^e année

| Situation 2014 | | Situation actuelle | |
|----------------|------|--------------------|------|
| Juin 2014 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 87 % | Mathématique : | 85 % |
| Français : | 96 % | Français : | 95 % |

6^e année

| Situation 2014 | | Situation actuelle | |
|----------------|------|--------------------|------|
| Juin 2014 | | Juin 2015 | |
| Mathématique : | 87 % | Mathématique : | 78 % |
| Français : | 93 % | Français : | 96 % |

Indicateur interne 3.1.5 : Le pourcentage d'élèves au primaire et au secondaire ayant un plan d'intervention.

| Situation 2014 | Situation actuelle |
|----------------|--------------------|
| Juin 2014 | Juin 2015 |
| 25 % | 27 % |

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Plusieurs formations ont été offertes par les professionnels en adaptation scolaire :
 - o la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation, modification);
 - o le niveau 3 du RAI - les inférences;
 - o les aides technologiques;
 - o l'élève dyslexique en classe régulière;
 - o l'élève TSA en classe régulière;
 - o l'élève ayant une déficience auditive;
 - o l'élève présentant un TDA/H;
 - o la stimulation langagière;
 - o la dyspraxie motrice et verbale.
- Comité de concertation mensuel avec nos partenaires du CSSS et de la DPJ.
- Animation de PSII et de TÉVA.

Évaluation globale du but 3 : zone de satisfaction



Premier objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront élaboré et mis en oeuvre une stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Indicateur général 4.1 : Annuellement, le nombre de moyens mis en place dans chaque école dans le cadre de leur stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Formation sur l'intervention en situation de crise (postvention);
- Implantation du programme de soutien au comportement positif dans deux (2) écoles et un (1) service de garde;
- Formation et accompagnement d'une équipe-école pour l'élaboration du programme de soutien au comportement positif;
- Formation et accompagnement pour l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- Différentes formations ont été offertes :
 - o le cadre de référence des mesures contraignantes de la Commission scolaire;
 - o la surveillance stratégique;
 - o capsules vigilance Net;
 - o section d'information destinée aux parents en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence sur le site de la Commission scolaire.

Situation juin 2015 : 100 % des écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront produit et mis en oeuvre un plan d'action pour promouvoir les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif.

Indicateur général 4.2 : Annuellement, le nombre de moyens de promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif mis en place dans chaque école.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

| Collaboration avec différents partenaires | |
|---|--|
| Centre de santé et de services sociaux (CSSS) | Dans le cadre de l'approche <i>École en santé</i> , élaboration d'une offre de service selon les besoins des écoles : <ul style="list-style-type: none"> • Programme 0-5-30; • Aménagement de la cour d'école. |
| Portneuf en forme | <ul style="list-style-type: none"> • Activités de psychomotricité au primaire; • Défi 2 et 4 km; • Formation Actileader. |
| Arc-en-ciel | <ul style="list-style-type: none"> • Collation santé aux enfants dans le besoin. |
| Table d'action prévention jeunesse (TAPJ) | <ul style="list-style-type: none"> • Programme de prévention Système D au primaire; • Programme de prévention APTE au secondaire. |
| Centre jeunesse emploi (CJE) | <ul style="list-style-type: none"> • Conciliation études-travail chez nos adolescents. |

Situation juin 2015 : 100 % des écoles ont mis en oeuvre un plan d'action.
Évaluation globale du but 4 : zone de satisfaction.

BUT 5

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de huit (8) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

| Situation 2012 | | Situation actuelle | |
|----------------|----|--------------------|----|
| Juin 2012 | | Juin 2015* | |
| 49 élèves | | 41 élèves | |
| Garçons : | 41 | Garçons : | 27 |
| Filles : | 8 | Filles : | 14 |

L'inscription des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a connu une baisse au cours des dernières années. Cela s'explique par la baisse démographique importante que vivent les écoles secondaires.

* Année de référence 2013-2014

Évaluation globale du but 5 : zone de surveillance



SECRETARIAT GÉNÉRAL



Monique Delisle
Secrétaire générale

NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2014-2015, 5 850 élèves étaient inscrits à temps plein (ETP) dans nos établissements. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- 224 élèves au service des 4 ans
- 544 élèves au préscolaire
- 2 835 élèves au primaire
- 1 831 élèves au secondaire
- 1 197 élèves (135 ETP) en FGA
- 429 élèves (281 ETP) en FP

Trois (3) enfants du territoire de Portneuf ont été scolarisés à la maison.

LES DEMANDES REÇUES PAR LE SECRETARIAT GÉNÉRAL

NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION 2014-2015

Quatre (4) demandes de révision de décision.

NOMBRE DE PLAINTES 2014-2015

Nous avons reçu quarante-cinq (45) plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et directions d'école.

Deux (2) plaintes ont été référées au protecteur de l'élève.

NOMBRE DE DEMANDES D'EXEMPTION DU COURS ECR (Éthique et culture religieuse)

Aucune.

NOMBRE DE DÉROGATIONS À LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Aucune.

NOMBRE DE DEMANDES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous avons reçu et traité quatorze (14) demandes d'accès à l'information.

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et après consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la marche à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.

ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

La rentrée scolaire est l'occasion pour plusieurs personnes de débiter une carrière dans nos établissements scolaires. Aussi, le 13 novembre 2014, nous avons accueilli trente-quatre (34) nouveaux membres du personnel.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANS DE SERVICE

Le 4 décembre 2014, la Commission scolaire rendait hommage à son personnel en soulignant le départ à la retraite de vingt-deux (22) employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services envers la Commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux vingt-quatre (24) employés qui célébraient leurs vingt-cinq (25) années de service à la Commission scolaire de Portneuf.

RAPPORT SOMMAIRE DE PLAINTES (LIP 96.12 ET 220)

Pour l'année scolaire 2014-2015, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Portneuf qui regroupe une clientèle de 5 434 élèves jeunes, le directeur général a reçu douze (12) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

Nature des plaintes portées à la connaissance du directeur général

Au total, six (6) événements d'intimidation dont un (1) événement pour cyberintimidation et six (6) événements de violence ont été signalés au directeur général. Il est à noter qu'aucune école n'a fait l'objet de plus de cinq (5) événements relatifs à l'intimidation ou à la violence.

INTIMIDATION

| | Nombre de rapports | Nombre d'écoles visées | Nombre total d'écoles |
|---------------|--------------------|------------------------|-----------------------|
| Au primaire | 4 | 3 | 15 |
| Au secondaire | 2 | 1 | 3 |

VIOLENCE

| | Nombre de rapports | Nombre d'écoles visées | Nombre total d'écoles |
|---------------|--------------------|------------------------|-----------------------|
| Au primaire | 5 | 2 | 15 |
| Au secondaire | 1 | 1 | 3 |

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour l'année 2014-2015, le protecteur de l'élève a traité deux (2) plaintes pour lesquelles un règlement à l'interne est intervenu entre les parents et la direction générale.



Paul Labrecque
Protecteur de l'élève

La nature de la première plainte concernait une situation problématique pouvant compromettre la réussite d'un élève qui démontrait des problèmes de comportement et pour lequel plusieurs interventions avaient déjà été réalisées par le personnel de l'école.

En concertation avec les Services éducatifs, il est recommandé par le protecteur de l'élève, et accepté par les parents, de procéder au transfert de l'élève vers une autre école de la Commission scolaire de Portneuf.

La seconde plainte portait sur l'application d'une mesure disciplinaire à l'endroit d'un élève.

Les recommandations ont été les suivantes :

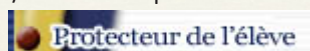
- L'école était invitée à revoir l'ensemble des règles, consignes, attentes et mesures disciplinaires entourant l'organisation et la réalisation des voyages d'élèves à l'extérieur. Ce cadre devait préciser les moyens mis à la disposition des adultes accompagnateurs afin qu'ils puissent exercer adéquatement leur rôle du maintien de l'ordre et de la sécurité des élèves pendant le voyage.
- Revoir les rôles de chacun en accordant une attention particulière à la complicité nécessaire dans l'organisation et la réalisation de ce type d'évènement.

Suites données par l'école :

- Les recommandations émises par le protecteur de l'élève ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'établissement et la direction générale de la Commission scolaire de Portneuf.

Procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision :

<http://www.csportneuf.qc.ca/>



RAPPORT FINANCIER

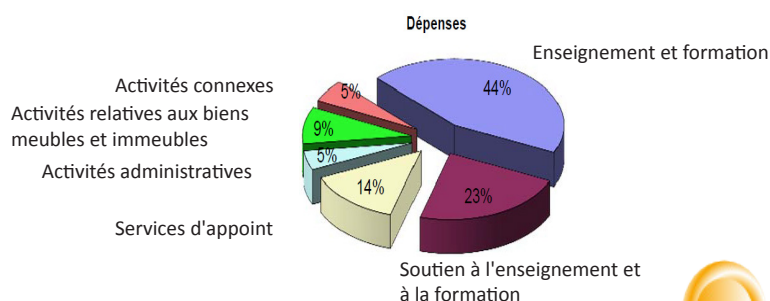
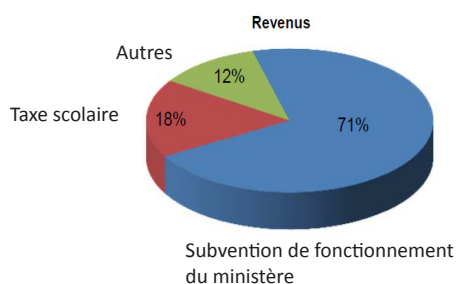
Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

Jean-François Lussier
Directeur



La Commission scolaire de Portneuf termine son année financière 2014-2015 avec un surplus d'exercice de 367 643 \$. Additionné aux surplus accumulés de 7 445 343 \$ du début de l'exercice, les surplus accumulés au 30 juin 2015 totalisent un montant de 7 812 986 \$. La firme de comptables Bédard Guilbault Inc. a audité les états financiers de la Commission scolaire. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 28 octobre 2015.

| | 2014-2015 | | 2013-2014 | |
|---|-------------------|-------------|-------------------|-------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| REVENUS | | | | |
| Subventions de fonctionnement du Ministère | 50 600 762 | 71% | 51 324 426 | 73% |
| Taxe scolaire | 12 596 112 | 18% | 11 465 089 | 16% |
| Autres | 8 244 512 | 12% | 7 765 778 | 11% |
| Total des revenus | 71 441 386 | 100% | 70 555 293 | 100% |
| DÉPENSES | | | | |
| Enseignement et formation | 31 505 331 | 44% | 30 739 259 | 44% |
| Soutien à l'enseignement et à la formation | 16 089 887 | 23% | 16 570 635 | 23% |
| Services d'appoint | 9 833 245 | 14% | 9 825 569 | 14% |
| Activités administratives | 3 374 792 | 5% | 3 300 199 | 5% |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 6 463 514 | 9% | 6 191 263 | 9% |
| Activités connexes | 3 806 974 | 5% | 3 367 728 | 5% |
| Total des dépenses | 71 073 743 | 99% | 69 994 653 | 99% |
| SURPLUS DE L'EXERCICE | 367 643 | 1% | 560 640 | 1% |
| SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 7 445 343 | | 6 884 703 | |
| SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE * | 7 812 986 | | 7 445 343 | |
| <i>*Surplus accumulés disponibles au 30 juin 2015:</i> | | | | |
| <i>Surplus accumulés au 30 juin 2014:</i> | 7 812 986 | | 7 445 343 | |
| <i>Moins: valeur comptable des terrains</i> | (1 905 648) | | (1 905 648) | |
| <i>Moins: avantages sociaux futurs</i> | (3 189 466) | | (3 189 466) | |
| <i>Moins: fonds réservés pour les écoles:</i> | (1 350 207) | | (1 861 222) | |
| <i>Moins: montant réservé pour le budget 2015-2016:</i> | (354 718) | | (314 362) | |
| <i>Surplus non affecté au 30 juin 2015</i> | 1 012 947 | | 174 645 | |





Orientation 2 :
Développer chez les membres de notre communauté éducative l'identité culturelle portneuvoise.

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, promouvoir la connaissance de notre patrimoine portneuvois.

- Indicateur général : Le nombre de projets relatifs au patrimoine réalisés.**

Mécanisme de suivi : Bilan du comité culturel.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, favoriser l'émergence d'initiatives à caractère scientifique dans tous nos établissements.

- Indicateur général : Le nombre d'activités à caractère scientifique développées.**

Moyens

- 2.1.1 **Accompagner et soutenir dans chacun des vingt-et-un (21) établissements la réalisation ou le maintien d'au moins un projet scientifique avec la collaboration d'au moins un partenaire local.**

| | Juin 2013 | | Juin 2014 | | Juin 2015 | | Juin 2016 | |
|----------------------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|
| | Primaire | Secondaire | Primaire | Secondaire | Primaire | Secondaire | Primaire | Secondaire |
| COMITÉ CULTUREL | | | | | | | | |
| Nombre de projets | 9 | 2 | 10 | 2 | 11 | 1 | | |
| Nombre d'élèves | 1 325 | 132 | 1 347 | 177 | 1 684 | 54 | | |
| COMITÉ SCIENTIFIQUE | | | | | | | | |
| Nombre de projets | 4 | 2 | 12 | 5 | 14 | 5 | | |
| Nombre d'élèves | 353 | 171 | 1 239 | 386 | 850 | 343 | | |



En soutien aux établissements

L'équipe de direction

Direction générale, Service des technologies de l'information, Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Jean-Pierre Soucy, directeur général
Monique Delisle, directrice générale adjointe

Services du secrétariat général et des communications

Monique Delisle, directrice

Services éducatifs

Marlène Bédard, directrice
Claudette Julien, directrice adjointe

Service des ressources humaines

Éric Bouchard, directeur

Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Jean-François Lussier, directeur



M^{me} Marlène Bédard, M. Éric Bouchard, M. Jean-Pierre Soucy, M^{me} Claudette Julien, M^{me} Monique Delisle et M. Jean-François Lussier.

15 écoles primaires

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur
15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0 **418 285-2915**

Deschambault-Grondines

École du Phare
248, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1S0 **418 286-6283**

École Saint-Charles-de-Grondines
525, rue Principale
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1W0 **418 268-8359**

Donnacona

École de la Saumonière
Pavillon de la Jacques-Cartier
451, avenue Jacques-Cartier
Donnacona (Québec)
G3M 2V7 **418 285-5026**

Pavillon du St-Laurent
250, avenue Côté
Donnacona (Québec)
G3M 2C1 **418 285-2666**

Neuville

École des Bourdons/Courval
Bâtiment des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec)
G0A 2R0 **418 876-2102**

Bâtiment Courval
758, route 138 Est
Neuville (Québec)
G0A 2R0 **418 876-2800**

Pont-Rouge

École du Perce-Neige
Pavillon du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec)
G3H 3J6 **418 873-2151**

Pavillon Saint-Charles
37, rue du Collège
Pont-Rouge (Québec)
G3H 3A2 **418 873-2195**

Saint-Ubalde

École de la Morelle
410, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec)
G0A 4L0 **418 277-2160**

Portneuf

École de la Riveraine/des Sentiers
Bâtiment de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec)
G0A 2Y0 **418 286-6525**

Bâtiment des Sentiers
186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec)
G0A 2Y0 **418 286-3315**

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie
400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec)
G0A 3A0 **418 323-2101**

Saint-Alban

École du Goéland
177, rue Principale
Saint-Alban (Québec)
G0A 3B0 **418 268-3332**

Saint-Basile

École des Trois-Sources
10, Place de l'Église
Saint-Basile (Québec)
G0A 3G0 **418 329-2833**

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc
500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec)
G0A 3L0 **418 339-2055**

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement
270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec)
G0A 4A0 **418 337-7806**

Saint-Marc-des-Carières

École Sainte-Marie
1120, rue Principale
St-Marc-des-Carières (Québec)
GOA 4B0 **418 268-3355**

Saint-Raymond

École Marguerite-D'Youville/St-Joseph
Bâtiment Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3V9 **418 337-7657**

Bâtiment Saint-Joseph
380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1T3 **418 337-2496**

3 écoles secondaires

| Municipalité | École | Téléphone |
|-------------------------|---|--------------|
| Donnacona | École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1 | 418 285-2612 |
| Saint-Marc-des-Carières | École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0 | 418 268-3561 |
| Saint-Raymond | École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 | 418 337-6721 |

1 centre de formation

Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée

312, rue de l'Église
Donnacona (Québec)
G3M 1Z9

418 285-5410

380, rue Cloutier
Saint-Raymond (Québec)
G3I 3M8

418 337-6770

500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec)
G0A 3L0

418 285-5018

Pavillon Saint-Laurent
250, avenue Côté
Donnacona (Québec)
G3M 2V7

418 285-5410

1 centre pénitentiaire

Établissement Donnacona

1537, Route 138
Donnacona (Québec)
G3M 1C9

418 285-2455

12 services de garde

| Service de garde (SDG) | Téléphone |
|--|--|
| SDG DE LAQUARELLE École du Bon-Pasteur, Cap-Santé | 418 285-2915 poste 2 |
| SDG DES ÉTOILES FILANTES École du Phare, Deschambault-Grondines | 418 286-6283 poste 2 |
| SDG DE L'ATELIER DES TROIS POMMES École de la Saumonière, Donnacona | 418 285-2666 poste 3 |
| SDG DU COIN DES JEUNES École des Bourdons/Courval Bâtiment des Bourdons, Neuville Bâtiment Courval, Neuville | 418 876-2102 poste 2 418 876-2800 poste 2 |
| SDG DU HARICOT ROSE École du Perce-Neige, Pont-Rouge | 418 873-2151 poste 2 |
| SDG DES SENTIERS École de la Riveraine/des Sentiers Bâtiment des Sentiers, Portneuf Bâtiment de la Riveraine | 418 286-3315 poste 2 418 286-6525 poste 3383 |
| SDG DE L'AUTRE SOURCE École des Trois-Sources, Saint-Basile | 418 329-2833 poste 2 |
| SDG DES MOUSSAILLONS École du Bateau-Blanc, Saint-Casimir PDS École St-Charles, Grondines PDS École du Goéland, Saint-Alban | 418 339-2055 poste 3 418 268-8359 poste 2 418 268-3332 poste 2 |
| SDG DU MILLE-PATTES École Marie-du-Saint-Sacrement, St-Léonard PDS École St-Coeur-de-Marie, Rivière-à-Pierre | 418 337-7806 poste 2 418 323-2101 poste 2 |
| SDG DES PETITES SOURIS École Sainte-Marie, Saint-Marc-des-Carières | 418 268-3355 poste 2 |
| SDG DU JARDIN BLEU École Marguerite-D'Youville/St-Joseph, Saint-Raymond Bâtiment Saint-Joseph Bâtiment Marguerite-d'Youville | 418 337-2496 poste 2 418 337-7657 poste 2 |
| SDG DE LA GARDINELLE École de la Morelle, Saint-Ubalde | 418 277-2160 poste 2 |

SDG : Service de garde
PDS : Point de service

EN RECONNAISSANCE

La Commission scolaire tient particulièrement à remercier les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à faire en sorte de « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

Merci aux membres du personnel

Merci pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-même, entraînant ainsi les élèves à développer la culture de l'effort et du dépassement. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années. Que ce soit à travers la dimension de la *Convention de partenariat* signée par la Commission scolaire et davantage par le prisme de la *Convention annuelle de gestion et de réussite éducative* de chacun des établissements, vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, notamment par la formation continue.

Merci aux parents

Merci pour votre implication active, car votre accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de vos enfant(s). Votre support est essentiel, car vous agissez en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDAA, aux présidents et porte-paroles des parents auprès de la Commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents, madame Stéphanie Ratté, madame Nadia Paradis et monsieur Sylvain Ouimet.

Merci aux bénévoles

Merci pour votre implication dans les écoles et au centre de la Croisée de la Commission scolaire de Portneuf. Nous voulons vous exprimer notre reconnaissance pour avoir ainsi rendu les services dont votre établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent chaque jour d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de l'appui que votre endossement a apporté à l'école, nous voulons vous dire que l'exemple donné par votre bénévolat, aux jeunes et à vos propres enfants, est en soi, un accomplissement digne de mention. Tous nos sincères remerciements.

Merci aux partenaires et acteurs sociaux et économiques

Par votre précieuse collaboration, l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

Merci au personnel retraité

Au cours de l'année 2014-2015, vingt-deux (22) membres du personnel ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de coeur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.

Déclaration de services aux citoyens

Notre engagement

- *Offrir, à tous les élèves jeunes et adultes du territoire de Portneuf, un milieu éducatif de qualité avec des services diversifiés et accessibles à tous.*
- *Accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie.*
- *Traiter toute demande dans un délai raisonnable.*
- *Traiter toute demande avec équité, impartialité et transparence.*
- *Être dirigé vers les services appropriés à la demande formulée.*
- *Traiter avec respect le caractère confidentiel de la démarche.*
- *Informer les élèves et leurs parents de la procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une démarche de révision de décision.*
- *Soutenir les initiatives des écoles dans l'élaboration des activités de rapprochement école/famille/communauté.*
- *Promouvoir le développement de saines habitudes de vie.*

